

*Questions orales*

**M. Hnatyshyn:** ... qu'il s'adresse aux membres du comité au sujet de la compétence des personnes qui ont été nommées. Nous examinons scrupuleusement les nominations. En fait, et je l'ai déjà expliqué à la Chambre à maintes reprises, c'est au vu du curriculum vitae qui est parvenu à mon bureau que j'ai décidé du choix des candidats. Je n'ai pas la moindre idée de l'origine de l'autre curriculum vitae.

## LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Je voudrais demander au ministre s'il est possible que ces curriculum vitae aient été expurgés quand on a fait le grand ménage à l'occasion du remaniement ministériel.

**Une voix:** Répondez à la question.

**M. Broadbent:** C'est possible.

**M. le Président:** La parole est au député de Regina-Est.

\* \* \*

## LES FINANCES

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES AU CAP-BRETON—L'ARTICLE DE JOURNAL SELON LEQUEL DES INVESTISSEURS PROFITERAIENT INDÛMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Monsieur le Président, je m'adresse au ministre d'État aux Finances. Un article du *Globe and Mail* de ce matin nous apprend que des personnes emploient les mêmes méthodes pour profiter du crédit d'impôt pour les investissements des entreprises au Cap-Breton que dans l'affaire du crédit d'impôt à la recherche scientifique. Le ministre sait-il que des investisseurs peuvent gonfler les sommes versées à des conseillers surpayés et réclamer des commissions et déductions excessives en vertu du crédit d'impôt?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, le ministère des Finances et le gouvernement s'appliquent à supprimer les échappatoires et à surveiller les questions de ce genre. Je tiens à dire au député que le ministère de l'Expansion industrielle régionale surveille l'application du crédit d'impôt pour les investissements au Cap-Breton. Les projets doivent tous être approuvés par le ministère. Ces questions sont suivies de près.

## ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** J'ai une question supplémentaire, monsieur le Président. Tandis que le gouvernement impose des restrictions à des organismes comme le Conseil national de recherches, il perd des centaines de millions à cause des échappatoires fiscales. Le ministre voudrait-il garantir que tous les projets approuvés feront l'objet d'une surveillance pour éviter que le problème qui s'est posé à l'égard du crédit d'impôt à la recherche scientifique ne se répète?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, contrairement au crédit d'impôt à la recherche

scientifique, en vertu de ce programme, les projets doivent d'abord être approuvés par le ministère de l'Expansion industrielle régionale.

\* \* \*

[Français]

## LES BANQUES

LA MISE EN PLACE DE CENTRES BANCAIRES INTERNATIONAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Guy Ricard (Laval):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Finances).

Dans son Budget, le ministre des Finances a dit que «des zones franches et un centre bancaire international seraient établis dans la région de Montréal».

Or, récemment nous avons entendu dire qu'un moratoire serait émis sur ces deux sujets. J'aimerais donc savoir du ministre d'État (Finances) si vraiment un moratoire sera émis et, dans l'affirmative, pourquoi? Est-ce pour les zones franches ou pour le centre bancaire international ou pour les deux?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, non pas du tout. Il n'y a rien de changé à la décision du gouvernement de favoriser la mise en place de centres bancaires internationaux. Les discussions se poursuivent avec les représentants des gouvernements et des villes concernés.

\* \* \*

[Traduction]

## LE MULTICULTURALISME

LE CONSEIL CANADIEN DU MULTICULTURALISME

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Multiculturalisme. Lorsque je l'ai interrogé au sujet du rapport McCreath qui a fait l'objet d'une fuite et où l'on conclut que le Conseil canadien du multiculturalisme n'est qu'une succursale du parti conservateur, le ministre a répondu qu'il n'avait pas lu le rapport. Dix jours plus tard, il l'a sûrement lu et s'apprête sans doute à prendre des mesures concrètes. Si le ministre souhaite rétablir la réputation et l'intégrité de ce conseil consultatif national, pourquoi n'a-t-il pas exigé ou reçu la démission immédiate du vice-président, M. McCreath, et pourquoi refuse-t-il d'ordonner un examen complet du mandat et du fonctionnement de cet importante commission d'envergure nationale?

**L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada):** Le député apprendra sans doute avec intérêt, monsieur le Président, que je dois rencontrer des représentants du Conseil au cours du prochain weekend. Cette question sera alors au nombre des sujets abordés.